

octobre 2025

Faire d'autres choix ?



Dans les mobilisations d'importance des 10 et 18 septembre puis du 2 octobre, les mots d'ordre étaient clairs : justice sociale, justice fiscale et justice environnementale. Clairs et vraiment en opposition avec les projets de budgets discutés depuis quelques semaines.

Les agent.es de la fonction publique, et donc celles et ceux de Bercy aussi, attendent que leurs missions, leurs

compétences soient reconnues et valorisées par des augmentations de salaires, bien sûr, mais aussi des promotions à la hauteur de leur engagement au service de toutes et tous.

Plus largement, l'ambiance de ces journées de mobilisation donne à voir une société déprimée, fracturée et en attente à la fois de démocratie, politique et sociale, et de revalorisation du pouvoir d'achat. Les injustices sont de plus en plus criantes, renforçant ainsi la défiance de tou.tes envers tou.tes...

Nous revendiquons le fait qu'il est possible de faire d'autres choix. Parce que c'est bien de « choix » qu'il s'agit : couper dans les services publics, c'est un choix. Ne pas taxer les ultra-riches, c'est un choix. Refuser d'imposer les grandes entreprises, c'est un choix. Casser le code du travail, c'est un choix. Reculer l'âge des retraites (jusqu'à quand ?), c'est un choix. Précariser les salarié.es et les allocataires, c'est encore un choix.

Faire croire qu'il n'est pas possible de faire autrement c'est refuser le débat sur la société dont nous voulons. Une société dans laquelle chacun.e trouve sa place, a à sa disposition des services publics de proximité, peut prendre soin de sa santé, profiter de la même éducation quel que soit son revenu, bénéficier de transports en commun adaptés et d'un environnement sain, non pollué...

Un projet de société pour lequel nous nous battons, une société dans laquelle il n'y a pas d'économies sur nos vies !

Actualités

Quoi de neuf ?

Solidaires Bercy vous propose d'échanger sur les « gros » dossiers de cette fin d'année sur des années à venir : le Grand Bercy, la PSC, l'arrivée de l'IA dans nos missions, et bien sûr l'impact du budget d'austérité sur nos emplois, nos missions et nos rémunérations...

Partageons les informations, les questions et construisons des réponses collectives...

Rendez-vous le 14 octobre à 12h30 en salle 3352 D (bâtiment Colbert) et en visio (le lien vous sera transmis la veille).

Cette Heure Mensuelle d'Information (HMI) ouvre droit à autorisation d'absence.

La PSC : comparer !

Afin de vous aider dans la compréhension du changement de système, **Solidaires Finances** a conçu un **outil de comparaison** parce qu'il est très difficile de s'y retrouver : les intitulés de postes de soins sont différents, pas dans le même ordre et les renvois au bas de page se multiplient...

Et pour aller plus loin, retrouvez [sur le site de Solidaires Bercy](#) toutes les informations sur la PSC !

Du nouveau en vue pour la comptabilisation de l'ancienneté pour la cédésation des contractuel.les

Le Conseil constitutionnel a rectifié une inégalité majeure dans l'accès au CDI pour les contractuel.les de l'État (décision n°2025-1152 QPC). Jusqu'ici, les missions exercées pour faire face à une vacance temporaire n'étaient pas prises en compte dans le calcul des 6 ans nécessaires à la CDIisation. Une exclusion jugée contraire au principe d'égalité devant la loi. À compter du 1^{er} octobre, la disposition illégale sera abrogée et ces périodes seront intégrées dans le décompte des 6 ans.

Cette décision qui sécurise les parcours professionnels et lutte contre la précarisation injustifiée doit être mise en œuvre immédiatement pour tous les agent.es contractuel.les concerné.es.

Contactez-nous pour mettre en œuvre votre demande de cédésation.

...la signature de l'accord ministériel égalité professionnelle

Solidaires Finances a signé l'accord pour l'égalité femmes/hommes au MEF. On n'est pas vraiment friand de ce processus, mis en place par la loi de transformation de la fonction publique, mais si ça peut faire avancer les choses, pourquoi pas ?

L'accord doit maintenant rendre concrets les thèmes retenus dans cet accord : conciliation vie pro/vie perso, égalité dans les parcours, lutte contre les stéréotypes de genre et contre tous les formes de violences, promotion de la mixité des métiers et développement de la formation et de l'expertise dans ces domaines. **Gros bémol : pas d'espèces sonnantes et trébuchantes pour résorber les inégalités salariales, période d'austérité oblige !** C'est pourtant une demande récurrente de Solidaires Finances : avoir les moyens pour résorber les inégalités salariales entre les femmes et les hommes au ministère. Il faut des études poussées pour évaluer les inégalités et mettre en place un rattrapage financier adapté.

Pourtant, nous avons signé. Et ce qui a emporté notre signature, **c'est la prise en compte des victimes de violences intra-familiale**. Jusqu'ici, la ligne de conduite de l'administration était que ce qui se passait au sein du foyer relevait du domaine privé, pourtant ces situations ont forcément des effets sur la vie professionnelle. Le dispositif prévu permettra d'accompagner l'agent.e sur les questions de logement, il pourra lui être accordé des aides financières et des facilités RH.

L'avancée des différentes problématiques sera présentée dans un comité de suivi auquel Solidaires Finances participera. Et continuera à revendiquer des moyens pour l'égalité salariale !

...une réunion dédiée à l'attractivité, aux carrières, aux promotions

Régulièrement un groupe de travail se réunit pour examiner les parcours et les carrières des agent.es de l'administration centrale et donc en déduire l'attractivité du ministère. Le problème c'est que depuis des années, l'administration parle d'« attractivité » sans parler de salaires et des années blanches connues par les agent.es de la fonction publique. Il en est de même pour les promotions : peu de promotions, cela veut dire peu de perspectives d'évolution. À l'inverse donc de **la reconnaissance des missions et des emplois des agent.es !**

Dans une réunion précédente, **Solidaires Bercy** s'était inquiété des difficultés rencontrées dans leur mobilité par les agent.es promu.es de B en A. Le détail des parcours présenté a renforcé notre conviction. **Trouver un poste en adéquation avec le nouveau grade ne doit pas être de la seule responsabilité de l'agent.e** (qui doit se former et se vendre auprès d'un recruteur dans un contexte

concurrentiel fort même pour des postes de débutant) : l'administration doit s'engager à mettre en œuvre un dispositif (plus efficace que celui existant aujourd'hui) pour fournir à chaque agent.e un poste correspondant à son grade dans un délai raisonnable, et ce conformément au droit statutaire. Et bien sûr, il ne saurait être question de conditionner le bénéfice de la promotion à un changement de poste ! Cette question ne se limite pas aux agent.es promu.es de B en A : les agent.es promu.es de C en B rencontrent les mêmes difficultés.

Autre point soulevé par **Solidaires Bercy, la création d'un groupe de fonction de niveau 2 dans l'IFSE** pour les attaché.es. Nous avons demandé, à plusieurs reprises, l'ouverture de discussions sur cette question... Les attaché.es encadrant des agent.es, occupant des fonctions de chef de bureau... sont nombreux.ses et doivent voir leurs rôles et leurs fonctions reconnues.

Pour encourager la mobilité l'administration mise beaucoup (trop ?) sur le salon « Bercy recrute » qui aura lieu en novembre prochain. Pourtant d'après les chiffres communiqués, ce salon attire peu les agent.es du ministère. Faut-il y voir une fatalité dans l'impossible mobilité au ministère ? Impossibilité liée de plus en plus souvent aux recherches des fameux moutons à cinq pattes lancées par certains services !

Résultat de cette réunion : le sentiment que si les choses avancent, c'est lentement et que, sans budget, on passe forcément à côté des demandes les plus importantes.

...en direct de la formation spécialisée : droit d'alerte à la DAE

Si des membres de la formation spécialisée constatent qu'une situation présente un danger grave et imminent pour la santé ou la sécurité des agent.es, **ils peuvent actionner leur droit d'alerte pour faire réagir l'administration** (vous disposez également d'un droit d'alerte en tant qu'agent.e).

Ce dispositif légal permet de signaler la situation dangereuse au chef de service et de l'obliger à agir : une enquête doit immédiatement être réalisée, les mesures nécessaires pour mettre fin à la situation doivent être prises et la formation spécialisée en être informée.

L'examen du DUERP de la DAE a fait apparaître des situations de troubles psychosociaux particulièrement graves. Les membres de la formation spécialisée (**Solidaires Bercy**, UNSA, CGT, FO et CFTC/CGC) ont décidé de faire usage de leur droit d'alerte en mars dernier. Grâce à cette intervention **une enquête a été lancée pour identifier les causes de ces situations**.

Un plan d'action est en cours d'élaboration et sera présenté à la formation spécialisée du CSA le 8 octobre 2025.

Solidaires Bercy veillera à ce qu'il résolve réellement les situations de travail dangereuses pour la santé de nos collègues de la DAE.